

Avis adopté à la séance plénière du 27 octobre 2020

## Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable

### Déclaration du groupe de l'UNAF

Englobant éducation, environnement, santé, égalité des chances, citoyenneté et développement, l'éducation au développement durable offre une approche globale de la société.

Sa mise en place doit être le fait de l'école, mais également de l'ensemble des structures sociales et des composantes de la société, au premier rang desquelles les familles. Comme l'Unaf l'a dit, il y a près de 10 ans dans son rapport moral et d'orientation 2010-2012 : « Rien de durable sans les familles ». Cette mise en place relève de la volonté politique et requiert le développement de réponses sur le terrain, et à ce titre, nécessite la coopération de tous. Le présent avis tire tous les fils des enjeux de l'engagement civique et de la participation citoyenne afin de donner aux citoyens, des plus jeunes aux plus âgés, les moyens de faire des choix en intégrant les questions complexes du développement durable. Cet avis s'inscrit dans le prolongement de l'avis du CESE « Fractures et transitions : réconcilier la France » et vient utilement approfondir le lien entre l'engagement citoyen et l'engagement en faveur du développement durable, pour mener à bien les nécessaires transitions que requiert notre société aujourd'hui.

Pour agir en ce sens et comme le souligne l'avis, la famille a un rôle stratégique. En matière d'éducation, elle est le premier lieu des apprentissages et des échanges des parents vers les enfants et des enfants vers les parents. Le développement durable comme l'engagement civique sont des préoccupations au sein des familles, il est essentiel pour elles d'en appréhender toutes les dimensions. L'effort d'éducation doit s'accompagner d'actions de sensibilisation, d'information, d'accompagnement des familles au changement de comportement à tous les niveaux et tout au long de la vie. C'est en effet par l'incitation et non la coercition qu'il sera possible d'avancer tout en garantissant la bonne appréhension de toutes les dimensions du développement durable par tous les acteurs.

Le groupe de l'Unaf retient avec intérêt les exemples pratiques cités dans cet avis, comme celui de l'alimentation, un sujet concret, mobilisateur, fédérateur et intergénérationnel au travers des jardins partagés, des circuits courts, et de l'utilisation des produits locaux et de saison dans les cantines scolaires. C'est par ces applications concrètes que la sensibilisation et l'engagement prennent leur forme la plus aboutie en faveur du développement durable. C'est la raison pour laquelle la préconisation 18, visant à l'essaimage des projets participatifs réussis avec une méthode et les moyens nécessaires pour ce faire, doit être encouragée.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.